

Je candidate au prix des métiers d'art

Référence : ACC44

Thématique : Marques, Titres et Labels

Notre engagement

Artisan d'art, valorisez votre savoir-faire d'exception et devenez le prochain lauréat du prix métier d'art.

Ce prix organisé par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat avec ses partenaires vous met à l'honneur à travers la réalisation d'une œuvre réalisée depuis moins de quatre ans.

Les critères pour candidater

Ce prix est réservé aux professionnels des métiers d'art de Bourgogne-Franche-Comté, qu'ils soient chefs d'entreprises ou salariés d'une entreprise immatriculée au Répertoire des Métiers. Sur chaque département, un jury récompensera une œuvre en lien avec la thématique annuelle. Au niveau régional, une grande finale réunira les lauréats départementaux pour attribuer le prix Métiers d'Art de Bourgogne Franche-Comté.

Trois catégories sont retenues et se succèdent chaque année :

- En 2022 : Les métiers de la restauration/conservation
- En 2023 : Les métiers de la tradition/fabrication d'exception
- En 2024 : La création contemporaine.

Notre offre

Au sein même de votre CMA, le référent « Métiers d'Art » de votre département est là pour vous conseiller et vous orienter dans la préparation de votre dossier de candidature.

Chaque lauréat départemental se verra attribuer une dotation financière de 500€. Le lauréat régional se verra attribuer une dotation financière additionnelle de 1000€.

↓ Téléchargez et complétez le [dossier de candidature](#)

↓ Téléchargez le [règlement du prix](#)

↓ Consultez ici la [liste des métiers d'art](#)

Clôture des candidatures 2023 le 30 septembre 2023.

Lieux de déroulement du prix

Un jury se réunira à l'automne dans les locaux de la CMA de chaque département pour attribuer les prix départementaux.

Le jury régional se déroulera en fin d'année à Dijon, également dans les locaux de la CMA.

Contact

Contactez votre CMA afin d'obtenir de plus amples renseignements sur ce concours.

Action organisée avec le soutien de la Région Bourgogne Franche-Comté.

Délivré par:

- 71 - CMA Formation Chalon-sur-Saône : Délégation de Saône-et-Loire - Centre d'affaires du Pont Jean Richard - 1 avenue de Verdun - 71103 CHALON S/S Cedex
- 71 - Mâcon : 35 ter rue de l'Héritan - 71000 MACON
- 89 - CMA Formation Sens : 8 Impasse de l'Europe – ZA du Saule Fendu - 89100 MAILLOT
- 58 - CMA Formation Nevers : Délégation de Nevers 9 Rue Romain Baron, CS 80040 - 58027 NEVERS Cedex
- 21 - Montbard : 14 avenue du Maréchal De Lattre de Tassigny - 21500 MONTBARD
- 89 - CMA Formation Auxerre : Délégation de l'Yonne 56-58 rue du Moulin du Président - BP 337 - 89005 AUXERRE Cedex
- 21 - CMA Formation Dijon : Délégation Côte-d'Or 65-69 rue Daubenton - BP 37451 - 21074 DIJON Cedex
- 70 - Lure : 6 rue victor Hugo - 70200 LURE
- 70 - CMA Vesoul : Espace de la Motte 5 RUE DU TALEROT 70000 VESOUL
- 90 - CMA Formation Trévenans : 40 Grande rue - 90400 TREVENANS
- 25 - CMA Formation Besançon : 101 Rue de Vesoul - 25000 BESANCON
- 25 - Pontarlier : 7 rue des Bernardines - 25300 PONTARLIER
- 39 - CMA Lons-le-Saunier : 17 Rue Jules Bury - 39000 LONS LE SAUNIER
- 39 - CMA Formation Dole : 2 Rue Louis de la Verne - 39100 DOLE
- 39 - Saint-Claude : 1 Rue du Tomachon - 39200 SAINT-CLAUDE

Tarifs:

- Dirigeant - gratuit